

EDITORIAL : LE MÉMOIRE PROFESSIONNEL

Le « jeune » mémoire professionnel des IUFM a déjà fait couler beaucoup d'encre. En effet, il constitue un des enjeux essentiels de la formation des enseignants. Partisans et détracteurs s'accordent tous à dire qu'il est un moyen intéressant de conjuguer la théorie et la pratique dans la formation. Rupture et continuité, produit et processus, questionnement et début de réponse, initiation à la recherche et pratique professionnelle, il contient les contraires dans une tension interne forte et riche.

Cette problématique du mémoire professionnel n'est cependant pas spécifique à la formation des enseignants ; elle concerne aussi bien les travailleurs sociaux (ce dont nous parlera Élian Djaoui) que les inspecteurs, les ingénieurs agronomes voire les professions commerciales.

D'où vient qu'une société, dans son ensemble, tournée vers la formation professionnelle, choisit les modalités du mémoire comme moyen de formation et d'évaluation des capacités à exercer une profession ? Progressivement, depuis 1945, le développement du mémoire semble correspondre à des conceptions sociales de la professionnalisation de ses agents et des enjeux de légitimité et identité professionnelles.

En réalité, il est difficile de parler du mémoire professionnel, d'une façon générique ; ce sont plutôt des mémoires différenciés : le mémoire d'un futur médecin n'est pas un mémoire d'assistante sociale et encore moins celui d'ingénieur agronome. Il enferme un type d'ancrage dans la réalité, ancrage que manifeste une certaine manière de présenter l'écrit ne serait-ce que dans l'art de convoquer des auteurs connus comme le précise Michèle Guigue-Durning.

Le mémorialiste (si tant est qu'on puisse utiliser ce néologisme) est auteur de son travail, producteur de sa personne autant que de sa pratique ; il traduit par l'écriture ses sensibilités, ses manières de conduire ses gestes professionnels. Le mémoire devient une création littéraire, précise Jean Dubost dans un souci de formaliser ce qui serait formalisable de la pratique. Georges Lerbet insiste également sur ce point. Pour lui, le mémoire s'inscrit dans un processus autopoïétique de développement personnel. L'écriture du mémoire professionnel est alors source de potentialité de structuration personnelle.

L'enjeu de l'exercice scolaire est ici largement dépassé – même si d'aucuns tentent de l'y ramener – ; le produit a un géniteur ; il sera conservé comme une œuvre, voire le chef-d'œuvre du compagnonnage, dont l'usage social est à penser.

Le mémoire professionnel sollicite une posture d'auto-observation, vers une décentration (recentration de l'auteur qui est proche de celle d'une pratique réfléchie comme on capte son visage dans un miroir : la réflexion est toujours inventaire et déjà interprétations). Loin de la réalité, c'est un effet du travail des biais, un effort pour dégager les implications personnelles, pour mettre à nu ambiguïté, incertitude et complexité du réel.

Le Québec possède déjà une solide expérience du mémoire : Thérèse Laferrière et Jean-Paul Voyer font ici part de leurs réflexions aussi bien à travers les conceptions et types de supervisions qu'au niveau d'une conjugaison harmonieuse entre praxéologie et scientificité. Leur souhait est d'accroître la conscience des enseignants aussi bien que celle des chercheurs et des superviseurs sur leur capacité à délibérer sur leur pratique. Comme ils traitent aussi de la thèse, ceci nous conduit à une réflexion sur la pédagogie universitaire de la recherche qui intéresse au premier chef cette revue.

Le mémoire, par son côté spéculatif, s'éloigne de l'action, même s'il s'inscrit dans une logique performative de la profession. Dans ce contexte, la fonction tutorale acquiert un rôle important. Il est impossible de parler de mémoire professionnel sans analyser l'implication, la position, les capacités relationnelles et de maîtrise des divers tuteurs. Est-il nécessaire et suffisant d'avoir soi-même réalisé un mémoire pour devenir tuteur ? La formation des tuteurs prend un sens particulier qu'Olivier Chantraine étudie à travers une expérience de formation à la direction des mémoires professionnels, à l'IUFM de Lille, formation étroitement dépendante des effets institutionnels consécutifs à une telle innovation.

Trois chronologies différentes s'interpellent : celle de l'action professionnelle étudiée, celle de la mise en forme scripturale, celle de la place du mémoire dans l'itinéraire particulier, personnel et professionnel, de son auteur. Pionnière à cet égard, l'expérience d'Henri Desroche travaille sur ces trois chronologies dont l'aide à la gestion se réalise par un tutorat qu'il traduit dans une métaphore évoquée par Blondel : « Ta parole est comme une lanterne autour de mes pas ».

La rubrique « Autour des mots » du mémoire rappelle les liens indissolubles que ce dernier tisse autour de la pratique professionnelle souvent vécue sous forme de stage et autour d'une tentative de théorisation : Rozenn Guibert s'attache à en montrer toute la richesse.

Chacun semble savoir ce dont il parle à propos de mémoire professionnelle : il y investit ses propres expériences et convictions. Mais qui sait vraiment quels doivent être les ingrédients pour faire un mémoire professionnel acceptable ? Odile Lambert propose quelques livres écrits à propos du mémoire ; elle en fait une analyse rapide.

Ainsi donc, le nombre des questions et problématiques engendré par le mémoire témoigne de son incontestable richesse. Depuis un an, des IUFM engagés dans un travail de réflexion sur le mémoire, tentent de mettre en commun, leurs observations et leurs propositions premières. Nous invitons ceux qui désireraient se joindre à ce travail, à prendre contact, notamment par l'intermédiaire de l'IUFM de Versailles auquel nous appartenons.

Gageons que ce numéro de *Recherche et Formation* développera le désir d'accorder au mémoire toute la place qui lui revient dans une formation professionnelle de qualité.

Françoise CROS
Rédacteur en chef invité
Professeur de Sciences de l'éducation
à l'IUFM de Versailles

Rappelons les thèmes retenus et la date limite de réception
des articles pour les prochains numéros.

	Date limite des articles
N° 13 – Formation générale, formation commune	27/11/92
N° 14 – Formation des personnels de direction et d'animation	28/05/93